

## **Exposé au Conseil de sécurité**

**Mme María Isabel Salvador, Représentante spéciale du Secrétaire général pour Haïti et Cheffe du BINUH**

**New York, 23 octobre 2023**

Monsieur le Président, Distingués Membres du Conseil, Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je voudrais commencer par souligner l'énorme importance de l'adoption de la résolution 2699 autorisant les États membres à établir et à déployer la mission multinationale de soutien à la sécurité (MSS), qui est cruciale pour aider la Police nationale haïtienne à rétablir des conditions de sécurité propices aux élections.

Je me félicite également de l'adoption de la résolution 2700 du Conseil de sécurité. Je crois qu'il est nécessaire, et c'est l'attente du peuple haïtien, que le Comité envisage de mettre à jour rapidement la liste des personnes et entités désignées conformément à la résolution 2653, compte tenu des rapports soumis par le Groupe d'experts.

La prolongation du mandat du BINUH en juillet dernier pour 12 mois supplémentaires et les capacités étendues que nous avons proposées pour mettre en œuvre la résolution 2692 nous aideront à remplir notre mandat. Nous avons immédiatement commencé à travailler pour garantir que nous disposons de ressources adéquates.

Monsieur le Président, Distingués Membres du Conseil, Malheureusement, la situation sécuritaire sur le terrain continue de se détériorer alors que la violence croissante des gangs plonge la vie de la population haïtienne dans le désarroi et que les crimes majeurs augmentent fortement pour atteindre de nouveaux records. Mercredi dernier encore, le secrétaire général du Haut Conseil de transition a été enlevé en plein jour par des membres d'un gang déguisés en policiers.

Les meurtres, les violences sexuelles, y compris les viols collectifs et les mutilations, continuent d'être utilisés par les gangs chaque jour et dans le contexte d'un service de soutien inefficace aux victimes ou d'une réponse judiciaire solide. La couche de complexité ajoutée à la crise sécuritaire par les groupes d'autodéfense demeure. Entre le 24 avril et le 30 septembre, le BINUH a enregistré le lynchage d'au moins 395 membres présumés de gangs dans les dix départements d'Haïti par le mouvement d'autodéfense dit « Bwa Kale ».

J'ai continué à dialoguer avec un large éventail de parties prenantes, les encourageant à s'engager pleinement dans les efforts de dialogue national pour s'engager sur la voie d'élections visant à rétablir pleinement les institutions démocratiques et l'État de droit. Je félicite le Groupe de personnalités éminentes de la CARICOM pour son soutien inébranlable dans la promotion d'un dialogue dirigé et pris en charge par les Haïtiens pour sortir de la crise. Sous ses auspices, les consultations inter-haïtiennes ont repris. Néanmoins, des différences significatives persistent, qui sont toutes essentielles pour placer Haïti sur la voie claire des élections.

Je suis préoccupé de constater que les efforts en faveur des élections n'avancent pas au rythme souhaité. Le Premier ministre a souligné qu'il s'agissait d'un gouvernement de

transition jusqu'à ce que des élections puissent avoir lieu. Il s'est publiquement engagé à prendre des mesures comprenant l'élargissement du Haut Conseil de transition, un gouvernement plus diversifié politiquement et la création du Conseil électoral provisoire. Une majorité d'acteurs doivent s'engager dans des négociations constructives et significatives pour sortir de l'impasse politique actuelle et avancer vers la tenue d'élections inclusives, crédibles et participatives dès que les conditions de sécurité le permettront.

Mesdames et Messieurs,

Le Secrétaire général a réitéré ce message à maintes reprises : « Il ne peut y avoir de sécurité durable sans un rétablissement des institutions démocratiques – et il est impossible de parvenir à des solutions politiques pérennes et pleinement représentatives sans une drastique de la situation sécuritaire » .

Dans cette optique, et alors que les parties haïtiennes attendent avec impatience le déploiement de la Mission multinationale d'appui à la sécurité, en demandant la mise en place de mécanismes de responsabilité et de contrôle approprié, il est primordial de garantir le respect de la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme (HRDDP) et de zéro exploitation et abus sexuels, ainsi qu'une vérification et une formation appropriée du personnel de la Mission multinationale d'appui à la sécurité.

Le rétablissement du contrôle de la Police nationale haïtienne est une condition préalable à la tenue d'élections crédibles et inclusives. Le déploiement du MSS laisse espérer une amélioration de la situation. La Police nationale haïtienne ne pourra obtenir des résultats durables que lorsque la sécurité publique sera rétablie et que l'État reprendra ses fonctions, notamment dans les quartiers défavorisés sujets aux activités des gangs.

Afin d'obtenir un plus grand contrôle de la part des institutions étatiques, les efforts doivent se poursuivre pour établir des mécanismes de coordination efficaces entre la Police nationale haïtienne et les partenaires fournissant un soutien à travers le MSS ou de manière bilatérale, afin d'éviter les doubles emplois et d'optimiser l'effet de l'assistance. Les efforts intensifiés de la Police nationale haïtienne, avec le soutien du MSS, déclencheront un besoin supplémentaire de répondre aux exigences de la justice qui doivent être soutenues par la communauté internationale.

Les institutions judiciaires et pénitentiaires d'Haïti continuent d'être confrontées à d'importants défis et, même si certains progrès ont été réalisés, il reste encore beaucoup à faire pour rétablir l'état de droit, protéger les droits humains et lutter contre l'impunité. L'effet du soutien sécuritaire du MSS aura sans aucun doute un impact significatif sur les capacités judiciaires et pénitentiaires limitées.

J'ai récemment visité la prison des Cayes et je peux témoigner de la situation épouvantable. Nous devons renforcer notre collaboration avec les autorités pour garantir que l'extrême surpopulation dans les prisons haïtiennes et leurs conditions inhumaines soient prises en compte. Les détenus en détention provisoire doivent être traités rapidement. Au 11 octobre, 94 enfants étaient en détention provisoire, certains pour des accusations très mineures telles que le vol de riz.

Je dois reconnaître les efforts déployés par le ministère de la Justice et de la Sécurité publique d'Haïti, notamment l'annonce jeudi dernier de la création d'une commission ad hoc

chargée d'étudier les moyens de réduire la détention dans les prisons haïtiennes. Des efforts concertés entre les différentes parties prenantes doivent être déployés, et je pense que le BINUH est bien placé pour servir de mécanisme de coordination pour articuler les parties prenantes nécessaires.

Chers membres du Conseil de sécurité,

Lors de l'approbation de la résolution 2699, les attentes de millions d'Haïtiens au pays et à l'étranger ont été soulevées. Une lueur d'espoir a été projetée quant à l'idée de voir enfin une lumière au bout du tunnel qui n'est pas un train venant en sens inverse. Des ressources doivent être engagées pour permettre à l'ONU de gérer des programmes et des projets visant à soutenir l'environnement dans lequel le MSS fonctionnera, y compris les fonds communs du PNUD dans les domaines de la justice, des élections et du soutien à la police nationale haïtienne. Une coordination étroite entre le MSS, le BINUH et l'UNCT doit être garantie.

M. Le Président, mesdames, messieurs

Le progrès politique en Haïti est étroitement lié aux aspects sécuritaires, humanitaires et de développement. La restauration des institutions démocratiques grâce à des élections crédibles et participatives est fondamentale pour un état de droit durable.

Je réitère l'appel du Secrétaire général aux parties prenantes haïtiennes à mettre de côté leurs divergences et à œuvrer en faveur d'élections démocratiques, en faveur du peuple haïtien. Le BINUH reste prêt à soutenir le Groupe de personnalités éminentes de la CARICOM de toute manière qui pourrait être utile.

La représentation et la participation de tous les groupes en Haïti sont cruciales pour parvenir à des solutions durables à la crise multidimensionnelle. Aborder des problèmes tels que la violence sexuelle, la protection des enfants et le soutien aux groupes vulnérables et marginalisés, est une priorité pour garantir une cohésion sociopolitique et une paix durable.

Les élections sont le seul chemin et le seul impératif pour restaurer les institutions démocratiques en Haïti. Seules la démocratie et l'Etat de Droit constituent la base à partir desquelles Haïti peut progresser vers le développement et la croissance durables.

Je vous remercie.